







2X NON LE 30 NOVEMBRE 2025

Pourquoi l'UDF dit non à l'initiative des Jeunes socialistes et au «service citoyen».

Pages 3 et 5

NOUVELLES DE LA SECTION UDF NE

Informations actuelles et stratégie pour la législature 2025-2029.

Page 6

LES JEUNES UDF LANCE UNE PÉTITION

Il est temps de prendre position contre l'extrémisme de gauche!

Page 8

Justice



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'appel à la justice est omniprésent. Partout dans le monde, les gens aspirent à la justice, à ce que chacun ait les mêmes chances et les mêmes possibilités. Mais que signifie réellement la «justice»?

En politique aussi, il y a régulièrement des initiatives, surtout de la part de la gauche, pour instaurer plus de justice. Je suis convaincu que nous ne trouvons la véritable justice qu'auprès de Dieu, notre Père céleste. Sur cette terre, nous ne parvenons pas à la réaliser sous une forme parfaite. Nous pouvons certes essayer de garantir l'égalité par des idées et des mesures, mais la création est déchue et nos efforts restent toujours fragmentaires. Seul Dieu peut être parfaitement juste.

Si nous essayons néanmoins d'instaurer une justice parfaite, nous courons le risque de nous substituer à Dieu. Or, cela ne nous appartient pas. La vie n'est pas juste, et il est important que nous en prenions conscience.

Ce que nous pouvons faire, cependant, c'est réduire les injustices, traiter les gens équitablement et leur permettre de mener une vie qui reste supportable. Il est tout aussi important d'apprendre à faire face aux injustices sans devenir amer.

Et surtout: nous avons besoin de plus d'amour entre les êtres humains. Car l'amour soutient là où la justice semble inaccessible.

Thomas Lamprecht, Vice président UDF Suisse, au Conseil cantonal UDF ZH

Votation fédérale du 30 novembre 2025

Prise de position de l'UDF



à l'initiative populaire «Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen)».



à l'initiative populaire «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)».



Prière sur zoom avec le groupe Muraille 2 fois par mois avec Philippe Karoubi et Raymond Morel, les Vaudois sur les thèmes

Assemblée des délégués: Samedi 10 janvier 2026 à Olten

À vendre

Medioul-Dates d'Israel, 5 kilos CHF 80.- plus affranchissement et emballage à commander chez Peter Bonsack, Kallnach Tél. 079 607 12 07







Non à l'initiative extrême des Jeunes socialistes

À première vue, l'initiative dite «pour l'avenir» semble porter sur une taxe climatique inoffensive. Mais en y regardant de plus près, on découvre un mécanisme de redistribution très risqué, aux traits clairement socialistes.

Erich Vontobel, Conseiller national UDF ZH

Permettez-moi d'aborder d'emblée le problème central. Cette initiative populaire vise à introduire un impôt fédéral sur les successions et les donations de pas moins de 50 % dès que la fortune totale dépasse le

seuil de 50 millions de francs. À première vue, on pourrait penser qu'il s'agit simplement d'un petit supplément pour la protection du climat. En réalité, cette initiative s'avère être une charge considérable aux conséquences importantes.

Les PME en pâtissent

Dans un pays où les hauts revenus assument déjà aujourd'hui une part disproportionnée des recettes fiscales, cet impôt menace les fondements mêmes de notre économie. Il ne s'agit pas seulement ici de quelques grandes fortunes privées, mais surtout d'entreprises familiales stables, de PME qui représentent des dizaines de milliers d'emplois et génèrent des recettes fiscales considérables. Une imposition aussi draconienne rendrait pratiquement impossible la succession de nombreuses de ces entreprises et les pousserait dans les bras d'investisseurs étrangers, avec pour conséquences inévitables leur départ, des pertes d'emplois et une baisse des recettes fiscales. Rien de tout cela n'aide le climat, rien de tout cela n'est juste.

On nous dit que cette initiative sert une politique climatique sociale. Je vous pose la question suivante: est-ce vraiment social de creuser à court ou à long terme un énorme trou dans les finances publiques? Diverses estimations tablent sur une baisse considérable des recettes pour la Confédération, les cantons et les communes dès que les «super-riches» et les entreprises familiales prendront la fuite ou ne viendront tout simplement pas en Suisse. Nous devrions alors trouver ailleurs les fonds manquants. Et au final, ce sont bien sûr les classes moyennes et le reste de la population qui en feront les frais.

Innovation plutôt que redistribution

En tant que représentant de l'UDF au sein du groupe UDC, je tiens à le souligner avec force: ceux qui se sentent attachés aux valeurs chrétiennes savent mieux que quiconque que nous devons traiter la création de Dieu avec responsabilité. Une politique climatique crédible repose sur l'innovation, la recherche et des emplois durables, plutôt que sur une redistribution désordonnée.



Dans notre zèle à protéger le climat, nous ne devons pas mettre en péril tout ce qui a fait la force de notre pays. Nous voulons des familles qui osent prendre leurs responsabilités, y compris dans le domaine économique. Et nous voulons une classe moyenne qui ne soit pas étouffée par de nouvelles charges fiscales.

Certains prétendent que cette initiative ne représente qu'une mesure corrective inoffensive dans le système fiscal. Ceux qui avancent cet argument méconnaissent la portée explosive d'une expropriation partielle à partir de 50 millions de francs. En effet, ce ne sont pas seulement les 1 % les plus riches qui sont concernés, mais ce sont aussi d'innombrables emplois, d'importantes recettes fiscales et, en fin de compte, la cohésion de notre société qui sont menacés. Si l'on qualifie encore cela de protection du climat, alors une solution honnête pour l'environnement devient secondaire.

Les arguments climatiques comme prétexte

Comme chacun sait, la peur est régulièrement utilisée comme moyen de manipuler les gens et d'imposer des objectifs idéologiques. Cette initiative en est un parfait exemple. Car, soyons honnêtes, elle ne changera absolument rien au changement climatique. Alors pourquoi cette initiative? Croit-on vraiment qu'une redistribution massive aide l'environnement? Bien sûr que non. Il ne s'agit pas du climat, mais uniquement de redistribution de l'argent.

Cette initiative nous conduit tous sur un chemin semé d'embûches et d'incertitudes, sous prétexte d'une taxe climatique. Nous devons la rejeter sans ambiguïté. •

L'UDF Suisse dépose un recours contre la votation sur l'e-ID

L'UDF Suisse a déposé dans le délai légal auprès du Conseil-exécutif du canton de Berne un recours en matière de droit de vote concernant la votation populaire du 28 septembre 2025 sur l'e-ID. Ce recours est motivé par l'ingérence illégitime d'entreprises proches de l'État dans la campagne référendaire, qui a porté atteinte à la libre formation de l'opinion des électeurs et influencé de manière illicite le résultat extrêmement serré de cette votation populaire.

Daniel Frischknecht, président UDF Suisse

La loi fédérale sur l'identité électronique (loi sur l'e-ID) a été acceptée par un résultat extrêmement serré de 50,39% de voix pour, soit une différence d'environ 21'000 voix seulement. Au préalable, plusieurs entre-

prises proches de l'État se sont massivement et unilatéralement immiscées dans la campagne référendaire. Ainsi, Swisscom AG (détenue majoritairement par la Confédération) a soutenu la campagne en faveur du oui à hauteur de 30'000 francs et a utilisé ses propres canaux médiatiques pour diffuser des informations partiales. La Poste SA et SwissSign Group AG (SwissID) se sont également déclarées publiquement en faveur du projet, alors qu'elles auraient directement profité de la loi. Cela constitue une violation du principe constitutionnel de neutralité de l'État dans la campagne référendaire.

Influence illicite sur les électeurs

Pour l'UDF, il est clair que cette influence a créé un déséquilibre systémique des pouvoirs en faveur des partisans et a violé les droits politiques conformément à l'art. 34 Cst. Compte tenu du résultat très serré, on peut supposer que ces irrégularités ont eu une influence décisive sur le résultat du vote. Dans son recours, l'UDF demande que la votation soit déclarée nulle et qu'elle soit répétée dans des conditions équitables et constitutionnelles. L'UDF ne recourt à des moyens juridiques dans les débats démocratiques qu'en cas d'urgence, et maintenant, c'est nécessaire. Car la démocratie repose sur la formation d'opinions sans distorsion. Si l'État ou des acteurs proches de l'État violent ce principe, la légitimité d'une votation populaire n'est plus garantie.

Entre-temps, le Conseil-exécutif du canton de Berne a réagi au recours déposé par l'UDF concernant le droit de vote. Il a fait savoir qu'il ne donnerait pas suite à ce recours. Il estime «ne pas être compétent pour évaluer l'influence financière de Swisscom SA et d'autres acteurs dans la campagne de votation». L'UDF Suisse a de nouveau fait appel de cette décision dans le délai légal, avec l'aide de professeurs de droit renommés qui nous ont soutenus dans notre argumentation et notre présentation des preuves. En effet, avant même que la décision ne soit prise, des voix influentes avaient qualifié le don de Swisscom de «globalement inadmissible». Le recours est désormais entre les mains du Tribunal fédéral, qui rendra une décision définitive dans cette affaire. •

Déclaration de libéralités supérieures à 15 000 francs

Ondréptus de Remethin represente à 15 000 largo par derente ou par derente.

Many Prox © Bers

Libéralités non-monétaires de personnes morales ou de sociétés de personnes

Non dutés la destauration de libéralités partie la finge social l' fyer de protestion l' Description de la protestion l' Médica partiellem l' Médica protestion de l'information de libéralités supérieures à 15 000 francs

Déclaration de libéralités supérieures à 15 000 francs

Déclaration de libéralités supérieures à 15 000 francs

Déclaration de libéralités de personnes morales et de sociétés de personnes

Médica des Sécurités de personnes morales et de sociétés de personnes

Mora dutés la descimentation l' Biéra pour des des des la desciment l' Médica des Cells l' Biéra des des des l' Biéra pour l' Médica des Cells l' Biéra des des des l' Biéra des Cells l' Biéra des des des l' Biéra des Cells l' Biéra des Cells l' Biéra des des des l' Biéra des Cells l' Biéra des C

L'UDF Suisse remercie tous les électeurs qui nous ont activement soutenus dans la campagne de votation sur l'e-ID, notamment en collant des affiches, en sponsorisant et en distribuant des flyers, mais aussi en diffusant nos vidéos et nos arguments. Le résultat serré du scrutin a prouvé une fois de plus que chaque voix peut être décisive. Dans notre démocratie directe, chaque engagement individuel peut faire la différence. C'est pourquoi il est important que les électeurs et les sympathisants de l'UDF participent autant que possible aux votations et aux élections!

Non à l'initiative service citoyen

L'initiative populaire «Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen)» exige qu'à l'avenir, tous les jeunes adultes accomplissent un service obligatoire au profit de la collectivité, que ce soit dans l'armée, dans la protection civile ou dans n'importe quel service civil de milice. Cela bouleverse le système de milice qui a fait ses preuves.

L'initiative augmente considérablement le nombre de personnes astreintes au service sans préciser clairement qui accomplit quelles tâches et comment l'armée continuera à disposer d'effectifs suffisants. Cette expérience met en péril la sécurité, affaiblit l'économie et nuit au bénévolat. Le Conseil fédéral, le Parlement et les délégués de l'UDF Suisse rejettent clairement cette initiative.

Pas d'expérimentation sur la sécurité

L'armée est essentielle pour la protection et l'indépendance de notre pays. Afin de rester opérationnelle, elle a besoin d'effectifs fiables. Aujourd'hui, cela est garanti par le service militaire obligatoire. Si, à l'avenir, tous les militaires peuvent être affectés à des tâches d'assistance, de soins ou de «protection du climat» au lieu de servir dans l'armée, la base en personnel de l'armée ne sera plus garantie. Notre sécurité n'est pas un terrain d'expérimentation sociale.

L'effectif de l'armée est aujourd'hui assuré par le service militaire obligatoire. Un service général affaiblira la capacité de défense militaire.

La pénurie de main-d'œuvre continue de s'aggraver

Le marché du travail souffre déjà d'une pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée. Cette initiative entraînerait chaque année le retrait du marché du travail d'environ deux fois plus de jeunes travailleurs qu'aujourd'hui. Les entreprises perdraient du personnel dont elles ont un besoin urgent, les contrats d'apprentissage et les débuts de carrière seraient interrompus. Il en résulterait des pertes de productivité, une augmentation des coûts et davantage de bureaucratie. Selon les estimations, les coûts liés aux allocations de remplacement de salaire augmenteraient d'environ 800 millions de francs par an, et ceux liés à l'assurance militaire de 160 millions de francs. Ce sont les contribuables qui paieraient la facture, et les cantons devraient débourser des millions supplémentaires pour la coordination des nouveaux services.

Manque de clarté dans la mise en œuvre

Qui sera exempté du service civique (par exemple pour des raisons de santé)? Combien de temps le service doit-il durer et comment sera-t-il coordonné avec la formation, les études et la vie professionnelle? Se pose également la question de la compatibilité avec l'inter-

diction du travail forcé, qui prime en droit international, car une grande partie des prestations fournies n'ont aucun rapport avec les tâches de sécurité de l'État. Comme pour l'initiative sur le revenu de base inconditionnel, la Suisse semble être un biotope pour les expériences illusoires.

Une menace pour des structures éprouvées

La Suisse dispose déjà d'institutions qui fonctionnent: l'armée, le service civil, la protection civile et une forte culture du bénévolat. Ces structures ont fait leurs preuves en temps de crise. L'initiative, en revanche, conduirait à la création de structures parallèles, à davantage de bureaucratie et à des doublons. Au lieu de renforcer ce qui fonctionne, elle créerait un monstre bureaucratique qui ne profiterait à personne.

Non à la dévalorisation du bénévolat

Les associations, les pompiers, les organisations sociales et celles qui travaillent avec les jeunes vivent grâce à des personnes qui s'engagent par conviction. Un service civique imposé par l'État affaiblit cette culture du bénévolat, car la motivation et la reconnaissance s'en trouvent perdues. Ce qui est aujourd'hui fait par enthousiasme devient une obligation. Le bénévolat est un modèle de réussite – il n'a pas besoin de quotas obligatoires. •

Alliance Sécurité Suisse, www.service-citoyen-non.ch



Nouvelles de la section UDF NE



En début d'année, le comité s'est mobilisé pour la campagne des élections au Grand Conseil où Cyril Leuba et Christof von Allmen étaient candidats. Cette échéance étant désormais passée, voici ce qui continue de nous animer pour la fin de l'année 2025.

Cyril Leuba, président UDF NE

Soutien de l'Initiative Boussole

Au mois d'avril, nous avons décidé de soutenir activement l'Initiative Boussole. Le comité d'initiative est inter-parti et celle-ci souhaite inscrire dans la Constitution la soumission au référendum obligatoi-

re l'approbation de tous les traités internationaux. Cela implique que tout accord doit être soumis en votation populaire et recueillir la double majorité (des votants et des cantons).

Dans un contexte où l'Union Européenne fait pression



sur nos autorités pour nous faire accepter des accords «bilatéraux», qui sont en réalité des accords de soumission aux instances de l'UE, cette initiative mérite d'être soutenue afin que la Suisse puisse préserver son indépendance, sa neutralité et sa démocratie.

C'est pourquoi, nous nous sommes engagés sur des stands pour y récolter des signatures afin que cette initiative aboutisse le plus rapidement possible.

Assemblée générale

Le mardi 10 juin 2025 a eu lieu notre première assemblée générale dans les locaux de l'Église évangélique libre de Colombier. Merci à eux de nous y avoir accueilli. A cette occasion, le président a présenté un rapport des activités de 2024 ainsi que quelques mots sur les élections du printemps 2025. Le comité actuel a été reconduit et la proposition d'intégrer Conny Brizza au comité à partir d'août 2025 a également été acceptée.

Quelques mots sur Conny:

«Je m'appelle Conny Brizza-Pacitto, 52 ans et mariée. Christian Waber m'a encouragé à me lancer en politique. Je ne l'imaginais pas ainsi mais dès mon arrivée dans le canton de Zurich, Markus Wäfler m'a contacté et m'a demandé si je souhaitais devenir déléguée cantonale. J'ai accepté, et lorsque nous avons déménagé à Bülach sept ans



plus tard, j'ai été la seule députée UDF du groupe parlementaire UDC pendant neuf ans.

Nous avons été guidés pas à pas à Neuchâtel au cours des quatre dernières années. Je serais ravie que nous puissions nous développer, et j'en suis convaincue. Merci pour votre confiance! Je ferai tout mon possible pour améliorer mon français prochainement. Shalom Conny.»

La suite

Lors de la campagne de ce printemps, nous avions proposé 10 idées pour lesquelles l'UDF NE pourrait s'impliquer dans le canton. Cinq de celles-ci ont recueilli une grande partie des votes, à savoir :

- Déductions fiscales pour les parents qui gardent euxmêmes leurs enfants
- · Caisse maladie cantonale unique
- Préférence locale à l'embauche dans l'administration
- Recentrer l'école sur la transmission des savoirs de base
- Prohibition des méthodes de guérison ésotériques au RHNE

Au cours de l'automne nous allons élaborer une stratégie afin de faire aboutir ces idées pour la nouvelle législature (2025-2029).

Toute personne souhaitant nous soumettre son avis ou nous aider dans cette mise en œuvre peut nous contacter à ne@udf-suisse.ch.

LA PAROLE DU MOIS

«LES CHRÉTIENS N'ONT PAS BESOIN DE LUTTER POUR LEUR AVENIR, CAR IL A DÉJÀ ÉTÉ CONQUIS AU GOLGOTHA.»

Peter Hahne (*1952), écrivain allemand, conférencier et ancien présentateur de télévision



Impressum

Éditeur/Rédaktion

Impulsion Case postale 1011 3601 Thun Aarezentrum

Administrations et mutations d'adresses

033 222 36 37 | mutationen@edu-schweiz.ch

Annonces et encarts

031 818 01 46 | inserate@edu-schweiz.ch

Rédaction

info@udf-suisse.ch

Thomas Lamprecht (Président de la rédaction), Anian Liebrand, Philippe Karoubi

Les écrivains donnent leur avis personnel point de vue.

Mise en page

Harold Salzmann

Impression et expédition

Jordi AG, Belp

Photos

Page de couverture: Shutterstock Images: Mis à disposition

31e année; paraît 4 fois par an Tirage: 2200 Exemplaires

CCP 10-19007-8

IBAN: CH76 0900 0000 1001 9007 8 www.udf-suisse.ch

Abonnement annuel

CHF 25.-/25€ (y compris 2,6 % de TVA)

Abonnements-cadeaux et numéros d'essai - également à distribuer! info@udf-suisse.ch

info@udf-suisse.c 033 222 36 37





Référendum contre l'imposition individuelle

Une alliance multipartite composée du Centre, de l'UDC, du PEV et de l'UDF, avec le soutien de l'Union suisse des paysans et de IG Familie 3plus (communauté d'intérêts), a déposé le 9 octobre 2025 plus de 65 000 signatures contre l'introduction de l'imposition individuelle. Le peuple suisse aura désormais la possibilité de se prononcer sur cette réforme lors d'une votation prévue en mars 2026.

Nouvelles injustices

L'imposition individuelle ne supprime pas la pénalisation du mariage, n'est pas équitable et ne conduit pas à une meilleure égalité. Au contraire, elle engendre de nouvelles injustices. Les familles, les personnes seules et la classe moyenne seraient davantage imposées, tandis que les ménages à double revenu et à revenus élevés en tireraient profit. Les couples mariés disposant d'un seul revenu ou de revenus très différents devraient à l'avenir payer des impôts nettement plus élevés que les couples disposant de deux revenus similaires. Cela reviendrait à méconnaître la réalité sociale de nombreuses familles et à les pénaliser de manière unilatérale. Les modèles de vie sociale sont aujourd'hui diversifiés et doivent également se refléter dans un système fiscal équitable. L'imposition individuelle complique toutefois davantage le système et ne tient pas compte de l'importante contribution des familles, en particulier lorsqu'un des parents effectue un travail non rémunéré. Ce travail mérite d'être reconnu et ne doit pas être pénalisé fiscalement.

L'UDF est fière et reconnaissante d'avoir contribué, avec des organisations chrétiennes alliées, à la récolte d'environ 30'000 signatures pour ce référendum. Nous avons ainsi pu contribuer de manière significative à ce qu'une votation populaire sur l'imposition individuelle ait lieu. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont signé le référendum et nous ont soutenus!

Redaction «Impulsion»

Les jeunes UDF lance une pétition contre l'extrémisme de gauche

Le samedi 11 octobre 2025, une manifestation non autorisée dite «pro-palestinienne» a dégénéré à Berne. Des milliers de personnes se sont rassemblées, des centaines d'individus cagoulés ont formé un groupe agressif: des feux d'artifice ont été lancés contre les forces de police, des barricades ont été érigées et un incendie a été allumé. 18 policiers ont été blessés et au moins 57 bâtiments ont été endommagés, causant des dégâts matériels se chiffrant en millions.

Timmy Frischknecht, président Jeunes UDF Suisse

Les Jeunes UDF Suisse ont lancé une pétition demandant l'interdiction de l'Antifa, du Revolutionärer Aufbau et du Black Bloc. Il ne s'agit pas d'une réaction impulsive, mais d'un appel démocratique. En effet, ces groupes recourent systémati-

quement à la violence pour occuper l'espace politique et saper l'action de l'État. Cela ne peut plus être toléré!

Il est temps de prendre position!

Les émeutes à Berne ne sont pas un cas isolé, mais un signal d'alarme: lorsque des slogans agressifs, une propension à la violence et la faiblesse de l'État se conjuguent, les combats de rue deviennent la norme. La liberté d'expression est un pilier de notre démocratie, mais elle s'arrête là où commence la violence rganisée. Il est temps de prendre position - sur le plan juridique, politique et civil.

Signez vous aussi la pétition des Jeunes UDF sur www.pour-la-justice.ch.

La période de récolte des signatures court jusqu'au 30 novembre 2025. Toutes les personnes résidant en Suisse, indépendamment de leur nationalité et de leur âge, ainsi que les Suisses de l'étranger peuvent signer cette pétition. À ce jour (état au 22 octobre 2025), plus de 15'000 personnes ont déjà signé la pétition!















S-Deposito^o

Votre patrimoine mérite mieux : l'argent granulé au lieu de maigres intérêts bancaires

Investissez dans de l'argent physique, conservé en sécurité dans un entrepôt sous douane en Suisse. Grâce aux dépôts et retraits quotidiens, vous restez liquide et pouvez effectuer simplement des transactions d'échange avec d'autres détenteurs.





silber-deposito.ch



contact@bb-wertmetall.ch